



L'an deux mille quatorze, le 11 septembre;  
 je soussigné, Jonathan GREVESSE, Géomètre-Expert, légalement assermenté devant le Tribunal de 1ère Instance de Liège et dont les bureaux sont établis, rue de Voroux 38 à 4450 Juprelle.  
 Agissant à la requête de l'xxxxxxxxxx  
 déclare avoir procédé ce jour, à la division du bien cadastré 550B6.  
 Après m'être rendu sur place, avoir pris toutes les mesures utiles et avoir consulté tous les documents et titres de propriété qu'il m'a été possible de retrouver, à savoir :

- documents cadastraux ;
- plan de division du GEI Renard du 06/12/1938 ;
- plan technique de l'architecte R. Deconinck en septembre 1967.

Sous liseré BLEU CLAIR (LOT 5.3) la surface JKLMNUTXJ pour une contenance mesurée de 24,5 m<sup>2</sup> (cave 3).  
 Sous liseré BLEU CLAIR (LOT 5.4) la surface EWSOVE pour une contenance mesurée de 14 m<sup>2</sup> (cave 4).  
 Sous liseré ROUGE (LOT 6) la parcelle 550A5, la surface G1G2G3G4G1 pour une contenance mesurée de 17,5 m<sup>2</sup>  
 Le Géomètre-Expert Jonathan Grevesse, légalement assermenté devant le Tribunal de 1ère Instance de Liège.

ID	X	Y
A	1022,560	1022,089
B	1026,770	1020,956
C	1034,497	1018,846
D	1033,676	1015,777
E	1027,257	1017,549
F	1026,633	1014,714
G	1021,209	1015,937
H	1026,057	1012,096
I	1026,194	1012,062
J	1024,475	1004,232
K	1027,492	1003,552
L	1030,956	1005,614
M	1031,864	1009,006
N	1028,889	1009,720
O	1029,572	1012,568
P	1032,628	1011,862
Q	1027,935	1020,629
R	1034,497	1018,846
S	1028,687	1012,779
T	1027,352	1006,819
U	1028,150	1006,640
V	1030,568	1016,631
W	1026,327	1013,324
X	1025,152	1007,315
G1	1012,021	1027,517
G2	1011,408	1024,663
G3	1017,028	1023,206
G4	1017,662	1026,041

AU REZ, Sous liseré ROSE (LOT 1) la surface DEFHIJKLMNPOD pour une contenance mesurée de 71 m<sup>2</sup> (appartement 1).  
 AU PREMIER, Sous liseré VERT (LOT 2) la surface QHIJKLMNOPRQ pour une contenance mesurée de 92 m<sup>2</sup> (appartement 2).  
 AU DEUXIEME, Sous liseré ORANGE (LOT 3) la surface QHIJKLMNOPRQ pour une contenance mesurée de 92 m<sup>2</sup> (appartement 3).  
 LES COMMUNS  
 AU REZ, Sous liseré JAUNE (LOT 4.1) la surface ABCDEFGA pour une contenance mesurée de 55 m<sup>2</sup> (accès commun garages).  
 AU REZ, Sous liseré JAUNE (LOT 4.2) la surface MNOPM pour une contenance mesurée de 9 m<sup>2</sup> (escalier + compteurs électriques).  
 AU SOUS-SOL, Sous liseré JAUNE (LOT 4.3) la surface MNOPSTUM pour une contenance mesurée de 14,5 m<sup>2</sup> (escalier + dégagement).  
 AU PREMIER ETAGE, Sous liseré JAUNE (LOT 4.4) la surface MNOPM pour une contenance mesurée de 9 m<sup>2</sup> (escalier + palier).  
 AU DEXIEME ETAGE, Sous liseré JAUNE (LOT 4.5) la surface MNOPM pour une contenance mesurée de 9 m<sup>2</sup> (escalier + palier).  
 LES CAVES  
 Sous liseré BLEU CLAIR (LOT 5.1) la surface STXIHWS pour une contenance mesurée de 14 m<sup>2</sup> (cave 1).  
 Sous liseré BLEU CLAIR (LOT 5.2) la surface VDPOV pour une contenance mesurée de 13 m<sup>2</sup> (cave 2).

PROVINCE DE LIEGE  
 Ville de Seraing  
 Division  
 9ème division Jemeppe section A  
 550B6  
 Rue Clément 35  
 Jonathan GREVESSE, Géomètre-Expert  
 Matricule n° 040863  
 Rue de Voroux, 38  
 4450 JUPRELLE  
 Tél: 0476/34.63.73 Fax: 04/351.82.41

Indice	Date	Objet	Date:	Echelle:
140911	11/09/14	Plan (Version 1)	11/09/2014	1/100
			Dessiné par : JG FP	